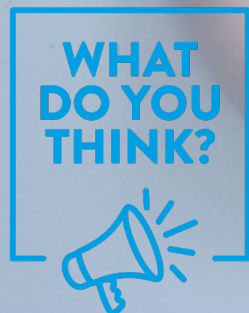


What Do You Think?

Méthodologies pour
une consultation sur
le bien-être et la santé
mentale des enfants et
des jeunes



Voilà ce que nous en pensons :

Les enfants et les jeunes concernés par la
santé mentale parlent de leurs droits

La consultation d'UNICEF Belgique se déroule du 1er septembre au 6 décembre 2020. Elle s'adresse aux enfants et aux jeunes des services hospitaliers de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, aux enfants et aux jeunes des structures psycho-socio-thérapeutiques ainsi qu'aux enfants et aux jeunes usagers des services de santé mentale. Vous souhaitez consulter les enfants et les jeunes avec lesquels vous travaillez mais vous avez encore des questions ? Vous souhaitez un soutien supplémentaire d'UNICEF Belgique (une formation, une rencontre, une présence sur place pour mener les consultations, etc.) ? N'hésitez pas à nous contacter et nous serons ravis de vous aider.

Contact : UNICEF Belgique, Maud Dominicy, mdominicy@unicef.be ou 02/233.37.74.

Les textes et le contenu de ce rapport n'engagent qu'UNICEF Belgique

Photo de couverture : ©UNICEFBELGIQUE

Rédaction : Maud Dominicy

Editeur responsable : Dirk Jacxsens, UNICEF Belgique, Boulevard de l'Impératrice, 66 – 1000 Bruxelles

TABLE DES MATIÈRES

Introduction

Quelques pistes de méthodologies

1. Discussion en groupe

Introduction

La vie à l'hôpital, dans la structure psycho-socio-thérapeutique, dans le service de santé mentale

Les 3 priorités des enfants et des jeunes

Les 3 priorités/problèmes les plus importants en détail

Conclusion : L'opinion des enfants et des jeunes

2. Techniques expressives ou créatives

La représentation de moi-même

L'hôpital, la structure psycho-socio-thérapeutique, le service de santé mentale idéal

La toile des messages

Les visages du passé, du présent et de l'avenir

3. Autres techniques

Photos ou carte postale de l'hôpital, de la structure psycho-socio-thérapeutique, du service de santé mentale

Interview vidéo, audio, écriture

4. Transcription des priorités

Derniers principes pour une participation authentique

INTRODUCTION

Le projet « **What Do You Think ?** » s'adresse aux enfants et aux jeunes jusque 18 ans.

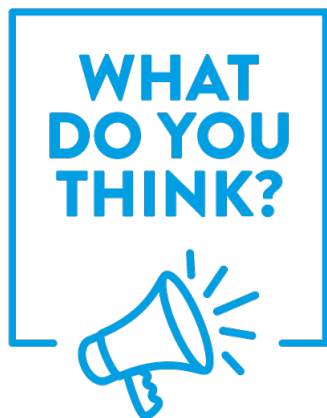
En 1999, UNICEF Belgique a lancé cette initiative dans le but de faire entendre au plus haut niveau la voix des enfants et des jeunes en situation de vulnérabilité (enfants étrangers non accompagnés, enfants porteurs d'un handicap, enfants hospitalisés, enfants placés, enfants touchés par la pauvreté, enfants migrants et réfugiés, etc.) et faire en sorte qu'ils puissent se faire entendre auprès du Comité des droits de l'enfant et des décideurs politiques en Belgique.

UNICEF Belgique souhaite poursuivre cette initiative auprès des enfants et des jeunes concernés par la santé mentale. La première phase de consultation aura lieu du 1^{er} septembre au 6 décembre 2020. Elle s'adresse aux enfants et aux jeunes des services hospitaliers de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, aux enfants et aux jeunes des structures psycho-socio-thérapeutiques (SPST) ainsi qu'aux enfants et aux jeunes usagers des services de santé mentale (SSM).

Aujourd'hui, 10 à 20% de tous les enfants et les jeunes souffrent d'un certain type de trouble de santé mentale à travers le monde. Environ 16% de la charge mondiale de morbidité et des blessures chez les adolescents sont dus à des problèmes de santé mentale. La dépression est l'une des principales causes d'invalidité chez les jeunes et les suicides sont la troisième cause de décès chez les adolescents et la deuxième chez les adolescentes de 15 à 19 ans. La moitié des problèmes de santé mentale surviennent avant l'âge de 14 ans.

Depuis plusieurs années, l'UNICEF et d'autres organisations ont fait part de leurs inquiétudes concernant le traitement des troubles mentaux chez l'enfant et du respect de leurs droits. En Belgique, le gouvernement a depuis réformé la politique de santé mentale des enfants en vue d'améliorer la situation. Mais qu'en est-il dans la pratique ? Comment les droits des enfants concernés par la santé mentale sont-ils respectés ? Comment participent-ils aux décisions qui les concernent ? Qu'en disent les principaux concernés ?

L'OBJECTIF DU PROJET « **WHAT DO YOU THINK ?** » D'UNICEF BELGIQUE EST DE :



- Consulter les enfants et les jeunes concernés par la santé mentale sur les problèmes qu'ils vivent et identifier avec eux leurs principales recommandations.
- Consulter les professionnels, les acteurs gouvernementaux, non-gouvernementaux ou académiques sur les droits des enfants concernés par la santé mentale.
- Rassembler les idées et les souhaits des enfants et des jeunes dans un rapport des enfants et des jeunes concernés par la santé mentale en Belgique.
- Contribuer à une meilleure participation des enfants et des jeunes dans les politiques et les programmes de prévention et de prise en charge.
- Contribuer à identifier les principales lacunes dans les données, la recherche et les politiques relatives à la prévention et à la prise en charge de la santé mentale des enfants et des jeunes.

UNICEF Belgique s'engage à transmettre les idées et les souhaits des enfants et des jeunes au plus haut niveau en Belgique et au niveau international. L'ensemble des idées et des souhaits des enfants seront transmises aux responsables politiques et au Comité des droits de l'enfant des Nations Unies. UNICEF Belgique s'engage aussi à sensibiliser les politiques et le grand public au bien-être et à la santé mentale des enfants et des adolescents.

QUELQUES PISTES DE MÉTHODOLOGIES

Ces méthodologies ont été développées pour aider les professionnels qui veulent soutenir la participation des enfants et des jeunes concernés par la santé mentale. Elles ont pour objectif d'en savoir plus sur les expériences des enfants et jeunes sans les stéréotyper ou les mettre en danger. Si vous avez d'autres idées, n'hésitez pas à nous les communiquer.

Vous souhaitez participer à ce projet mais vous n'avez ni le temps ni les ressources humaines pour le faire ? UNICEF Belgique est disposé à venir dans votre structure pour mener les discussions et les ateliers créatifs avec les enfants et les jeunes. N'hésitez pas à nous contacter et nous serons ravis de vous aider.

1. Discussion en groupe

L'avantage de la discussion en groupe est qu'elle ouvre un espace d'interaction et de participation active à la construction conjointe de sens.

Les enfants et les jeunes sont encouragés dans le dialogue avec les autres à découvrir de nouvelles perspectives, à réfléchir sur différents points de vue, qui révéleront des points communs et des priorités communes ainsi que des expériences spécifiques sur des questions qui sont importantes pour eux.

Certains enfants peuvent être plus disposés que d'autres à donner leur opinion. Il est donc important de veiller à ce que tous les enfants et les jeunes puissent s'exprimer et participer de manière équitable au dialogue et au choix des priorités du groupe.

Dans le cadre de ce projet, les discussions en groupe sont presque toujours associées à des techniques expressives et créatives qui permettent aux enfants et aux jeunes de s'exprimer sans passer par la communication verbale. Ces techniques peuvent être utilisées avant la discussion en groupe et servir de point de départ à la discussion. Elles peuvent aussi être utilisées après la discussion en groupe pour approfondir certaines priorités, idées, réflexions de manière collective ou individuelle.

2. Techniques expressives ou créatives

Les techniques créatives comprennent la photographie, l'enregistrement vidéo ou audio, la création de cartes, et diverses techniques d'expression. Photographier et filmer sont des techniques que les enfants et les jeunes peuvent utiliser pour montrer des lieux, des personnes et des situations qui sont importants pour eux.

La création de fresques ou de dessins grandeur humaine (du corps, de l'hôpital, du centre, d'une carte postale) sont utilisées lors de consultations d'enfants et de jeunes afin qu'ils puissent expliquer leur propre parcours de vie, l'environnement dans lequel ils vivent et exprimer des souhaits par rapport aux choses ou aux individus qui leur manquent.

L'enregistrement audio est une technique particulièrement utile que les enfants et les jeunes peuvent utiliser pour interroger d'autres enfants. La création d'une musique, d'une poésie ou d'une chanson ou des techniques telles que le dessin, la peinture, la photo, le tag, la sculpture permettent aux enfants et aux jeunes de partager leurs sentiments et leurs perspectives d'avenir d'une manière auditive ou visuelle. Ces techniques sont parfois plus accessibles que la communication verbale.

Enfin, l'écoute des enfants et des jeunes lorsqu'ils parlent de leurs créations peut fournir des indications importantes sur leur ressenti et leurs expériences.

1. Discussion de groupe

Vous souhaitez mener une discussion en groupe avec des enfants et des jeunes concernés par la santé mentale sur l'application de leurs droits en Belgique ? Vous souhaitez connaître leurs difficultés, ce qui se passe bien, ce qui se passe moins bien, ce qu'il faudrait améliorer ?

Ce document vous aidera à mener cette discussion sur le bien-être et la santé mentale avec des enfants et des jeunes.

Une discussion en groupe peut être l'occasion de mettre en lumière un problème auquel tous les enfants et les jeunes ont été confrontés. Souvent, cela permet de creuser un problème. Les jeunes réagiront aux avis émis par d'autres et en discuteront. Les jeunes qui le souhaitent pourront ensuite s'exprimer à travers des techniques plus créatives.



©UNICEF Belgique

Temps :	2 heures 30. La session peut être divisée en deux sessions d'une heure trente si vous ne disposez pas d'assez de temps.
Matériel :	Des post-it, des marqueurs de couleur, des stylos, des feuilles de papier, du papier collant.
Nombre de jeunes :	Idéalement, le groupe ne devrait pas dépasser 15 jeunes. Si les jeunes ne maîtrisent pas bien le langage oral, il faut privilégier les techniques expressives et créatives afin de ne pas exclure un jeune.
Nombres d'adultes :	Idéalement 2 adultes (un modérateur et un rapporteur) • <u>Un modérateur</u> : c'est la personne qui pose les questions, qui lance la discussion, qui s'assure que tout le monde prend la parole (le modérateur peut être quelqu'un de l'équipe ou un responsable d'UNICEF Belgique si vous préférez). • <u>Un rapporteur</u> : c'est la personne qui prend note des choses qui ont été exprimées par les jeunes. Il ne faut pas écrire ce que dit le modérateur. L'idéal est d'écrire uniquement les paroles des jeunes en précisant juste l'âge, fille ou garçon (le rapporteur peut être quelqu'un de l'équipe ou un responsable d'UNICEF Belgique si vous préférez).
Frais :	UNICEF Belgique peut vous rembourser certains frais (matériel acheté pour les réalisations créatives, développement de photos par exemple). Il vous suffit de nous renvoyer une note de frais avec vos tickets originaux avec les dépenses ainsi qu'un numéro de compte pour le remboursement. Veuillez nous contacter à l'avance afin que nous puissions vous donner notre accord sur l'estimation des dépenses.
Retranscription :	Le rapport des discussions doit être renvoyé à UNICEF Belgique, Maud Dominicy, Boulevard de l'Impératrice 66 à 1000 Bruxelles mdominicy@unicef.be . Les priorités des enfants et des jeunes seront intégrées au rapport d'UNICEF Belgique sur les droits des enfants concernés par la santé mentale en Belgique (2021).

INTRODUCTION

Temps : 15 minutes

Matériel : Aucun

Objectif : Le modérateur énonce l'objectif du débat et chacun peut se présenter (à ce stade, le rapporteur n'écrit rien).

Le texte ci-dessous peut servir de modèle d'introduction pour le modérateur :

« L'UNICEF est le fonds des Nations unies pour l'enfance. Il défend les droits des enfants et des jeunes jusque 18 ans partout dans le monde. Depuis 1999, UNICEF Belgique a déjà interrogé des milliers d'enfants qui vivent des situations particulières (des enfants réfugiés, des enfants hospitalisés, des enfants porteurs d'un handicap, des enfants touchés par la pauvreté, des enfants placés, etc.). UNICEF Belgique a récolté toutes leurs paroles et les a transmis aux décideurs politiques et au Comité des droits de l'enfant. Grâce à ce travail, la vie de milliers d'enfants a pu être améliorée.

Cette année, l'UNICEF souhaite entendre votre opinion dans le but d'améliorer le bien-être et la santé mentale de tous les enfants et les jeunes. Pour l'UNICEF, il est important d'écouter ce que les enfants et les jeunes ont à dire et d'en faire quelque-chose. Vos idées, vos souhaits et vos propositions seront transmises aux responsables politiques en Belgique et au Comité des droits de l'enfant des Nations Unies. Grâce à vous, la vie de milliers d'enfants et de jeunes pourra être améliorée.

Le but de la discussion est que chacun puisse s'exprimer. Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse. L'important est que l'opinion de chacun soit respectée. N'hésitez pas à nous prévenir si certaines questions ne sont pas claires ou si vous n'avez pas compris quelque chose. Tout ce qui se dira aujourd'hui sera **confidentiel**. Nous ferons un rapport des débats mais nous ne mettrons pas vos noms dans ce rapport. Nous écrirons juste « garçon ou fille et votre âge ». UNICEF Belgique rassemblera toutes les paroles des enfants et des jeunes qui ont été invités à s'exprimer.

Après ce débat, si vous le souhaitez, vous pourrez vous exprimer de manière plus créative. Si les conditions sanitaires actuelles le permettent, UNICEF Belgique organisera aussi un débat national avec tous les enfants et les jeunes qui ont participé au projet.

Je propose de commencer par un petit tour de table de présentation. Chacun peut se présenter, donner son nom et son âge. Si vous avez envie de partager un de vos talents avec les autres, n'hésitez pas ! ».

La vie à l'hôpital, dans la structure psycho-socio-thérapeutique, dans le service de santé mentale

Temps : 45 minutes

Matériel : Quelques feuilles de papier et un stylo pour tous les jeunes + des feuilles A4 et un gros marqueur pour le modérateur + trois feuilles (A4) collées au mur avec les trois **questions ci-dessous** :

- **Question 1 :** Ce que j'aime à l'hôpital/ dans la structure/ le service (Les bons côtés) : qu'est-ce qui me manquerait le plus si un jour je devais quitter l'hôpital/ la structure/ le service ?
- **Question 2 :** Ce que j'aime moins à l'hôpital/ dans la structure/ le service (Les difficultés que je rencontre) : qu'est-ce qui devrait changer pour que je me sente encore mieux ?
- **Question 3 :** Ce que j'aimerais changer pour que les enfants et les jeunes se sentent mieux ? (Mon idéal ?)



Le texte ci-dessous peut servir de modèle pour le modérateur :

« Certains sont ici depuis longtemps, d'autres viennent d'arriver. J'aimerais que vous réfléchissiez à ce que à ce que vous aimez le plus ici. Ce que vous n'aimez pas du tout ici et ce que vous voudriez changer pour que les enfants et les jeunes se sentent mieux (ici mais aussi en dehors) ? Avant que vous ne répondiez à ces questions, je vous laisse 5 minutes pour réfléchir. Vous pouvez aussi écrire vos réponses sur du papier.

- **Tour de table 1 :** « Passons à présent au tour de table. Je vais demander à chacun de donner sa réponse à la première question : Ce que j'aime à l'hôpital/ dans la structure psycho-socio-thérapeutique / dans le service de santé mentale (les bons côtés) : qu'est-ce qui me manquerait le plus si un jour je devais quitter l'hôpital, la structure psycho-socio-thérapeutique ou si je ne venais plus dans le service de santé mentale ?

Pendant que les jeunes s'expriment, le rapporteur note toutes les réponses- avec mention de l'âge, fille/garçon.

- **Tour de table 2 :** « A présent, passons à la deuxième question : Ce que j'aime moins à l'hôpital/ dans la structure psycho-socio-thérapeutique/ dans le service de santé mentale (les difficultés vécues par les jeunes) : qu'est-ce qui devrait changer pour que ça se passe mieux ?

Pendant que les jeunes s'expriment, le modérateur note sur une feuille les grandes difficultés. Pour rendre les difficultés visibles, il note au marqueur une difficulté par feuille. Exemples : Accès aux loisirs, médicaments, horaires, etc. Le rapporteur note toutes les réponses en détail - avec mention de l'âge, fille/garçon.

- **Tour de table 3** : « Et voici la dernière question : à quoi ressemblerait le monde idéal pour que les enfants et les jeunes se sentent mieux ici mais aussi en dehors de l'hôpital/de la structure/ du service ?

Pendant que les jeunes s'expriment, le modérateur note sur une feuille les souhaits. Pour rendre les souhaits visibles, il note au marqueur un souhait en grand par feuille. Le rapporteur note toutes les réponses en détail - avec mention de l'âge, fille/garçon.

Les 3 priorités des enfants et des jeunes

Temps : 15 minutes

Matériel : Papier collant pour coller toutes les difficultés et les souhaits au mur, des post-it colorés pour que les jeunes puissent choisir les trois choses les plus importantes pour eux (3 post-it par jeune).

Objectif : Cet exercice permettra aux jeunes de choisir leurs 3 priorités



©UNICEF Belgique

Le texte ci-dessous peut servir de modèle pour le modérateur :

« J'ai entendu les bons côtés, les difficultés et les souhaits que vous avez. Dans les choses positives, vous avez parlé de ... (Le modérateur cite tous les bons côtés). J'ai aussi écrit sur une feuille toutes les difficultés et les souhaits. Je vais les coller sur le mur afin qu'elles soient bien visibles pour tout le monde. Certaines choses ont été citées par plusieurs jeunes. Nous n'aurons pas le temps de discuter de tout. C'est pourquoi je vais vous demander de choisir trois grandes priorités.

Vous avez reçu chacun trois post-it. Vous pouvez les coller sur les trois choses les plus importantes pour vous. Ce sont les trois choses les plus difficiles, les trois choses qu'il faut améliorer. »

Une fois que les jeunes ont voté pour les trois problèmes les plus importants, le modérateur classe les feuilles selon l'ordre de préférence des jeunes (les feuilles qui ont obtenu le plus de post-it sont les priorités du groupe).

Les 3 priorités/problèmes les plus importants en détail

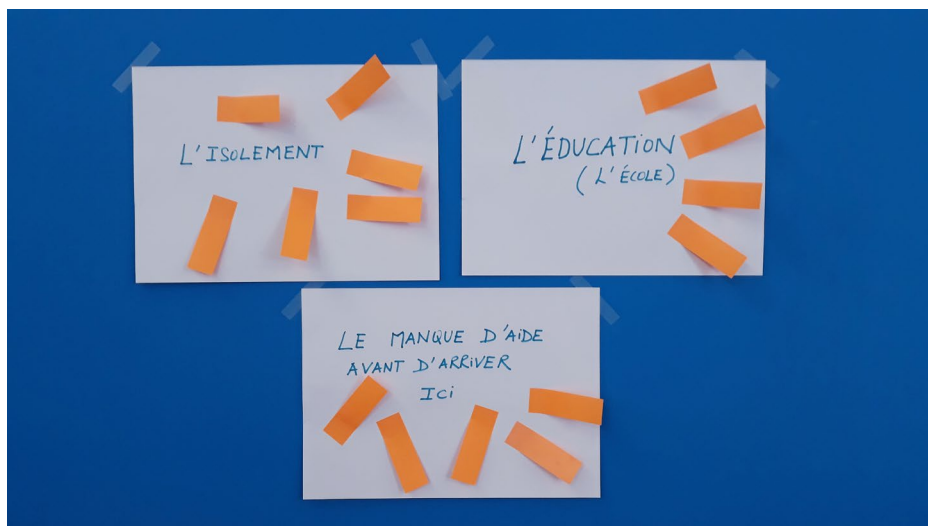
Temps : 1 heure

Matériel : Quelques feuilles de papier et un stylo pour tous les jeunes, des marqueurs colorés ou des feuilles de couleur.

Objectif : Cet exercice permettra aux jeunes d'aller plus en détail dans les 3 priorités.

Le modérateur rappelle les trois priorités. Chaque priorité est débattue plus en détail.

L'objectif de la discussion est de cerner le problème dans son ensemble (quel est le problème, quel est le ressenti des enfants et des jeunes, et quelles sont les solutions proposées). Voici quelques exemples de priorités/problèmes qui pourraient ressortir et de la manière dont elles devraient être discutées plus en profondeur.



©UNICEF Belgique

Exemple : L'isolement

Certains aimeraient avoir des horaires plus adaptés. D'autres aimeraient plus d'espace et de temps pour eux. Certains ont le sentiment d'être coupés du monde extérieur. Beaucoup aimeraient avoir plus de contact (avec les amis, la famille). Certains ont l'impression de vivre dans un long couloir monotone. Beaucoup aimeraient plus de sorties, du sport, des loisirs.

- Comment aider les jeunes qui souhaitent avoir des horaires plus adaptés, un peu plus de temps et d'espace pour eux ? Que devrait-on mettre en place ?
- Comment aider les jeunes à sortir de leur sentiment d'isolement ? Que devrait-on mettre en place ?
- Vous sentez-vous seuls ? Comment peut-on mieux vous aider ?

(Tour de table : Après avoir laissé les jeunes réfléchir, le modérateur fait le tour de table et le rapporteur prend note des réponses des jeunes).

Exemple : L'aide que je n'ai pas reçue avant d'arriver ici

Certains d'entre vous voulaient venir ici mais ont dû attendre longtemps avant d'arriver. D'autres ont été forcés de venir. Certains n'allaient pas bien pendant plusieurs mois ou plusieurs années mais n'ont pas reçu d'écoute attentive à la maison ou à l'école. Certains auraient aimé aller chez une tante ou des grands-parents. Bref chaque histoire est différente mais beaucoup d'entre vous auraient peut-être voulu être mieux aidés et soutenus avant d'arriver ici. Je vous laisse quelques instants pour réfléchir à quelques questions. N'hésitez pas à écrire vos réponses sur un bout de papier si vous voulez.

- Comment mieux soutenir les enfants et les jeunes quand ils ne vont pas bien ?
- Comment les adultes (les parents, les enseignants, les éducateurs) pourraient être mieux à votre écoute et vous aider ?
- Avez-vous reçu de l'aide de vos parents ou d'autres adultes de votre entourage ?
- Avez-vous reçu de l'aide d'autres jeunes ?
- Saviez-vous où chercher de l'aide ?

(Tour de table : Après avoir laissé les jeunes réfléchir, le modérateur fait le tour de table et le rapporteur prend note des réponses des jeunes)

Conclusion : L'opinion des enfants et des jeunes

Temps : 15 minutes

Matériel : Quelques feuilles de papier et un stylo pour tous les jeunes, des marqueurs colorés ou des feuilles de couleur.

Objectif : Récolter quelques paroles sur l'importance de la participation des enfants et des jeunes.

Le modérateur conclut en rappelant que les enfants et les jeunes ont énormément de choses à dire pour améliorer la situation des enfants et des jeunes, et qu'il aimerait terminer en posant trois questions :

- Pourquoi est-ce important d'écouter les enfants et les jeunes ?
- Avez-vous l'impression qu'on vous écoute assez ?
- En quoi l'opinion des enfants et des jeunes peut changer le monde ? »

(Tour de table : Après avoir laissé les jeunes réfléchir, écrire ou dessiner, le modérateur fait le tour de table et le rapporteur prend note des réponses des jeunes. Les réponses peuvent aussi être dessinées ou écrites et affichées sur un mur).

2. Techniques expressives ou créatives

La représentation de moi-même

En 1/2/3 petits groupes, les jeunes reçoivent un grand papier, des marqueurs, de la peinture. Un jeune se couche au sol et un autre l'aide à dessiner les contours de son ombre. Ils peuvent être créatifs (certains peuvent avoir la tête en bas, d'autres la tête en haut, ils peuvent se dessiner en cercle, etc.)

Une fois l'ombre constituée, chaque jeune redessine les contours de son ombre en noir ou en couleurs. À l'aide de peinture et de marqueurs, de magazine, il/elle dessine son personnage.

Lors de l'atelier créatif, toutes les parties de son corps seront remplies avec des messages ou des dessins qui représentent leur vie : des choses positives ou négatives, des rêves ou des craintes pour l'avenir. Toutes les parties du corps ne doivent pas être remplies si le jeune ne souhaite pas s'exprimer sur un sujet.



©UNICEF Belgique

- La partie des jambes pourrait être remplie avec un message ou un dessin sur ce que j'aime à l'hôpital/dans la structure/ le service (les choses positives, ce qui va bien).
- La partie de la taille au cou pourrait être remplie avec un message ou un dessin sur ce que je n'aime pas à l'hôpital/dans la structure/ le service (les difficultés que je rencontre, ce qui devrait être amélioré).
- La partie des bras pourrait être remplie avec un message ou un dessin sur ce dont j'ai besoin pour me sentir bien à l'hôpital/dans la structure/ le service et en dehors de l'hôpital/ de la structure/ du service (qui peut me soutenir, comment mieux me soutenir).
- La partie de la tête pourrait être remplie avec un message ou un dessin sur l'avenir : quels sont mes rêves et mes peurs pour l'avenir ?

L'hôpital/ la structure psycho-socio-thérapeutique/ le service de santé mentale idéal

Les jeunes créent une partie de l'hôpital/ de la structure psycho-socio-thérapeutique, du service de santé mentale idéal ensemble sur un grand carton /tissu / papier.



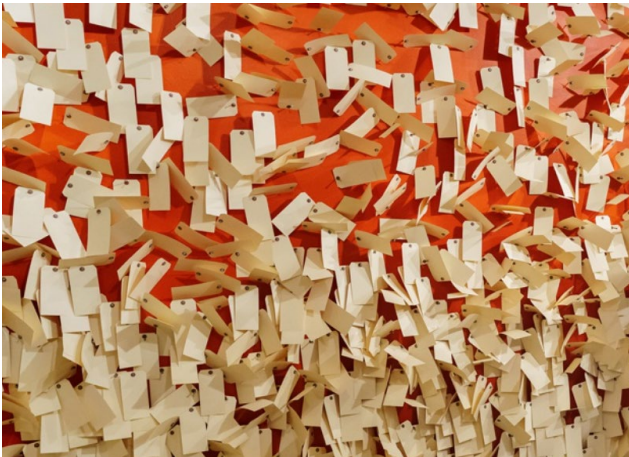
©UNICEF Belgique



©UNICEF Belgique

La toile de messages

Chaque jeune crée à partir d'un morceau de papier ou de tissu une commande spécifique (par exemple leur message pour que les enfants et les jeunes se sentent mieux à l'hôpital/dans la structure psycho-socio-thérapeutique/ dans le service de santé mentale et en dehors de l'hôpital/ de la structure psycho-socio-thérapeutique/ du service de santé mentale avec des mots ou des dessins. Ils peuvent utiliser un crayon, des marqueurs, de la peinture, etc. Par la suite, toutes les pièces sont réunies ensemble pour créer une immense toile.



©UNICEF Belgique



©UNICEF Belgique

Les visages du passé, du présent et de l'avenir

Les jeunes dessinent leur visage / leur empreinte / leur main / leur corps et le remplissent avec des dessins / collages de magazines / des mots sur ce qu'ils ont vécu dans le passé, ce qu'ils vivent aujourd'hui et ce qu'ils espèrent pour l'avenir.



©UNICEF Belgique

3. Autres techniques

Des techniques telles que photo, la vidéo ou l'écriture permettent aux enfants et aux jeunes de partager leurs sentiments et leurs perspectives d'avenir d'une autre manière. Ces techniques sont parfois plus accessibles pour certains jeunes. Elles sont aussi particulièrement utiles pour que les enfants et les jeunes puissent s'interroger mutuellement.

Photos ou carte postale de l'hôpital/du service de santé mentale

En gardant en mémoire les différents moments de leur arrivée à l'hôpital/ dans la structure psycho-socio-thérapeutique / dans le service de santé mentale, les enfants et les jeunes choisissent un moment ou un lieu qu'ils veulent partager avec quelqu'un qui est important pour eux. Ils peuvent réaliser eux-mêmes une carte postale ou faire des photographies qu'ils imprimeront.

La discussion peut avoir lieu après avoir pris les photos ou réalisé les cartes :

- Pourquoi ont-ils choisi cette photo ou cette carte postale ?
- A qui ont-ils envie de l'envoyer ?
- Que signifient ces personnes pour eux ?
- C'est peut-être un bon moment pour soulever la question avec les enfants sur la façon dont ils voient leur expérience complète et comment leur vie en a été affectée.

Lors de la retranscription, la personne qui encadre les jeunes peut accompagner ces images d'un texte qui permet aux images d'être interprétées.

Interview vidéo, audio, écriture

Les enfants et les jeunes peuvent s'interviewer mutuellement sur les choses qui vont bien, les problèmes qu'ils vivent et ce qu'ils aimeraient changer pour que les enfants et les jeunes se sentent mieux. Ils peuvent le faire par vidéo ou de manière sonore (comme à la radio). Les enfants et les jeunes peuvent également créer une chanson ensemble ou écrire (de manière collective ou individuelle) un poème, une histoire, un journal ou un livre commun. Une discussion en groupe peut avoir lieu après.

4. Transcription des priorités

La transcription des discussions est une phase essentielle des consultations avec des enfants et des jeunes. Dans cette phase, il est important de faire un compte-rendu écrit des discussions, des priorités et des recommandations des enfants et des jeunes. Idéalement, le compte-rendu devrait refléter au maximum les mots utilisés par les enfants et les jeunes eux-mêmes et ceux-ci devraient avoir la possibilité de revoir le compte-rendu afin qu'il reflète au mieux leurs idées et leurs souhaits.

Les résultats des consultations (discussions et œuvres créatives) réalisées avec les enfants et les jeunes doivent être envoyés à UNICEF Belgique pour le 6 décembre 2020. Si c'est possible, n'oubliez pas de photographier les priorités des enfants et de nous les envoyer. N'oubliez pas non plus **d'inclure aussi les choses positives** dans le compte-rendu. Les initiatives positives sont importantes car elles peuvent inspirer d'autres services.

Toutes les retranscriptions des discussions et une partie des réalisations créatives seront intégrées au rapport d'UNICEF Belgique sur les droits des enfants concernés par la santé mentale en Belgique (2021). Dans cette publication, UNICEF Belgique s'engage à remercier les hôpitaux, les structures psycho-socio-pédagogiques et les services de santé mentale participants ainsi qu'à ne pas divulguer l'identité des enfants et des jeunes.

UNICEF Belgique

Projet « What Do You Think ? »
Boulevard de l'Impératrice 66
B- 1000 Bruxelles

Personne de contact :

Maud Dominicy
mdominicy@unicef.be
02/233.37.74

DERNIERS PRINCIPES POUR UNE PARTICIPATION AUTHENTIQUE

- **La participation est un droit, pas une obligation**

Les enfants et les jeunes ne doivent jamais être contraints à exprimer des opinions contre leur gré et ils doivent toujours être informés qu'ils peuvent cesser de participer à n'importe quel moment. Cela suppose que les enfants et les jeunes aient le temps d'examiner leur participation au projet et que le processus soit pensé de telle manière que des enfants et des jeunes puissent se retirer ou intégrer le projet en cours de route.

- **Des objectifs clairs**

Les enfants et les jeunes doivent recevoir une information sur leur droit d'exprimer leur opinion et sur le fait que leur opinion sera prise en considération. Ils doivent être informés sur la manière dont leur participation va se dérouler ainsi que sa portée. Les enfants doivent savoir que leurs opinions et recommandations seront transmises de manière **collective et anonyme** au plus haut niveau (au Comité des droits de l'enfant des Nations Unies et décideurs politiques en Belgique) afin d'améliorer la situation de tous les enfants et les jeunes concernés par la santé mentale en Belgique.

- **Respect**

Les opinions de tous les enfants et les jeunes sont traitées avec respect. Les adultes qui soutiennent leur participation sont là pour les aider à exprimer leurs idées en toute confiance. Ces adultes de confiance connaissent bien le contexte dans lequel vivent les enfants et les jeunes et font en sorte que tous les enfants et les jeunes (peu importe leur sexe, origine, âge...) soient traités avec respect et puissent être soutenus pour avoir la même opportunité de participer.

- **Pertinence**

Les enfants et les jeunes ont l'opportunité de s'exprimer sur des questions réelles qui concernent leur vie à l'hôpital/dans le service de santé mentale ou en dehors de l'hôpital/du service de santé mentale. Les enfants ont les connaissances sur des questions qui affectent leur propre vie ou celle de leur communauté. Ils peuvent donc contribuer au changement. Cela suppose que les enfants soient impliqués dans les discussions à un rythme adapté à leurs capacités et à leurs intérêts et que les adultes qui travaillent à leurs côtés aient le temps de les soutenir.

- **Environnement adapté**

La participation des enfants et des jeunes se fait dans un environnement adapté avec des méthodologies adaptées. Cela suppose du temps et des ressources adéquates afin que les enfants et les jeunes soient bien préparés, qu'ils aient suffisamment confiance et puissent réellement exprimer leurs points de vue. L'UNICEF met à disposition des ressources supplémentaires : méthodologies, formation si nécessaire, remboursement des interprètes, remboursement des frais liés aux techniques créatives (impression des photos, achat de peinture, etc.), remboursement des transports pour les déplacements, nourriture lors de déplacements, etc.

- **Un soutien des professionnels**

Les adultes qui travaillent avec les enfants et les jeunes sont soutenus afin de pouvoir soutenir la participation des enfants et des jeunes de manière durable. Ces adultes connaissent bien les enfants et les jeunes. Ils sont donc des personnes de confiance et de référence mais aussi les meilleurs facilitateurs du processus de consultation. UNICEF Belgique met à leur disposition des ressources supplémentaires : formation si nécessaire, réponses aux questions, rencontres, remboursement des frais liés aux techniques créatives, remboursement des transports pour les déplacements, nourriture, etc. UNICEF Belgique

les aidera à déterminer si certains groupes ont besoin d'un soutien supplémentaire pour participer au projet. UNICEF Belgique est aussi disposé à se rendre dans les hôpitaux/services pour mener les discussions de groupe et les ateliers créatifs.

- **Sécurité**

L'une des conditions essentielles pour assurer le bien-être des enfants et des jeunes qui participent à la consultation est d'empêcher que les enfants et les jeunes soient exposés à des risques. Il est nécessaire d'identifier les risques potentiels auxquels les enfants et les jeunes peuvent être exposés et qui peuvent conduire à des violations des droits de l'enfant (par exemple, le risque d'atteinte à la vie privée, l'abus, la violence, etc.). L'anonymat des enfants et des jeunes doit être garanti tout au long du projet.

- **Au-delà du processus**

Outre les objectifs du projet, le but de la consultation est aussi de renforcer le dialogue continu et la participation des enfants et des jeunes concernés par la santé mentale dans les hôpitaux, les structures psycho-socio-thérapeutiques, les services de santé mentale mais aussi dans la société dans son ensemble.